

## Engagements individuels du groupe EDF dans act4nature international

Avec des installations industrielles implantées à proximité de zones protégées, le groupe EDF s'est engagé depuis longtemps en faveur de la biodiversité. Dès 2006, il dispose d'une politique Biodiversité et, en 2016, en fait l'un de ses six objectifs de responsabilité d'entreprise : « **Lancer une approche positive de la biodiversité : ne pas se limiter à la connaissance ou à la réduction de ses impacts pour avoir un effet positif sur la biodiversité** ».

En 2020, le Groupe a pris 17 engagements dans le dispositif EEN - act4nature France et s'engage au niveau international à :

### 1 Réduire la contribution de ses activités aux facteurs de pression majeurs

#### → Changement d'usage des terres et des mers

Le Groupe s'engage à élaborer avec l'UICN d'ici 2021 des guidelines en faveur de la biodiversité pour l'éolien et le photovoltaïque.

Au Laos, le groupe EDF proposera, avec le support de ses parties prenantes, d'inscrire le parc national Nakai-Nam Theun dans la liste verte des aires protégées de l'UICN 2022. Il s'engage également à former les communautés locales au management des ressources naturelles et de leur usage d'ici 2022.

En Italie, Edison réalisera une analyse de matérialité afin de définir des actions majeures en faveur de la biodiversité à réaliser avec ses parties prenantes.

En 2020, EDF revisite sa politique biomasse de niveau Groupe, en y intégrant de nouveaux engagements favorables à la biodiversité.

Dans le nucléaire (France, UK), les sites engagent un programme de préservation et de restauration de milieux remarquables en partenariat avec des acteurs locaux.

#### → Changement climatique

Le mix de production d'EDF est parmi les moins carbonés. Le Groupe rehausse son engagement de baisse des émissions directes de CO<sub>2</sub> pour 2030 (de -40 à -50 %), s'engage à ne plus produire d'électricité à base de charbon dès 2030 et à atteindre la neutralité carbone en 2050.

#### → Pollution

EDF s'engage à mobiliser sa R&D pour mettre en place une méthodologie de mesure de l'impact de la lumière artificielle sur la faune, et à en avoir mesuré l'efficacité sur au minima deux sites d'ici 2022.

### 2 Renforcer l'amélioration des connaissances et les partager

EDF a réalisé avec le WCMC une évaluation de la sensibilité écologique des lieux d'implantation de ses sites industriels (environ 1 000 sites) et mène, en collaboration avec des partenaires, un programme de recherche, doté d'un budget de 21 M€ (2018-2021), sur la réduction des impacts sur la biodiversité terrestre et aquatique des ouvrages de production centralisés. EDF s'engage à rendre publics des résultats de ces études via des thèses/post-docs cofinancées ou co-encadrées, sa participation à des colloques nationaux et internationaux, et des publications scientifiques.

### 3 Renforcer la gouvernance des sujets de biodiversité et la sensibilisation des salariés

EDF s'engage à disposer dès 2021 d'un document opérationnel d'organisation de la gouvernance au niveau groupe de la biodiversité, partagé avec ses métiers et filiales.

EDF a été précurseur dans l'émission d'obligations vertes (dès 2013). À travers un nouveau framework, il élargit désormais le périmètre d'action de ses Green Bonds à la biodiversité (calendrier selon conditions de marché).

Le groupe EDF souhaite aller plus loin dans la sensibilisation de ses équipes avec la création d'outils dédiés (formation, e-learning, Fresque de la biodiversité®, etc.); le Groupe s'engage à avoir formé et/ou sensibilisé plus de 1 000 salariés d'ici 2022.

La Fondation EDF s'engage pour 2020-2024 à soutenir des projets en faveur de la biodiversité.

■ Informations complémentaires en page 157 du document suivant : <https://www.edf.fr/rapports/urd2019>

